Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 129 (2003)

Heft: 10: Trafics urbains

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

fier sa fonctionnalité et son efficience - également pour les bureaux d'étude -, ainsi que d'assurer en temps opportun le feed-back avec les activités de la sia.

Refus de nouvelles obligations

Le projet de modification de l'ordonnance sur la sécurité et la protection de la santé des travailleurs de la construction inclut de nouvelles obligations quant aux mesures concrètes de sécurité sur les chantiers qui seraient à la charge des maîtres d'ouvrages, respectivement de la direction des travaux. La sia et l'usic s'opposent ensemble à ce texte, car une ordonnance doit se limiter à préciser la loi, sans introduire de nouvelles obligations et responsabilités.

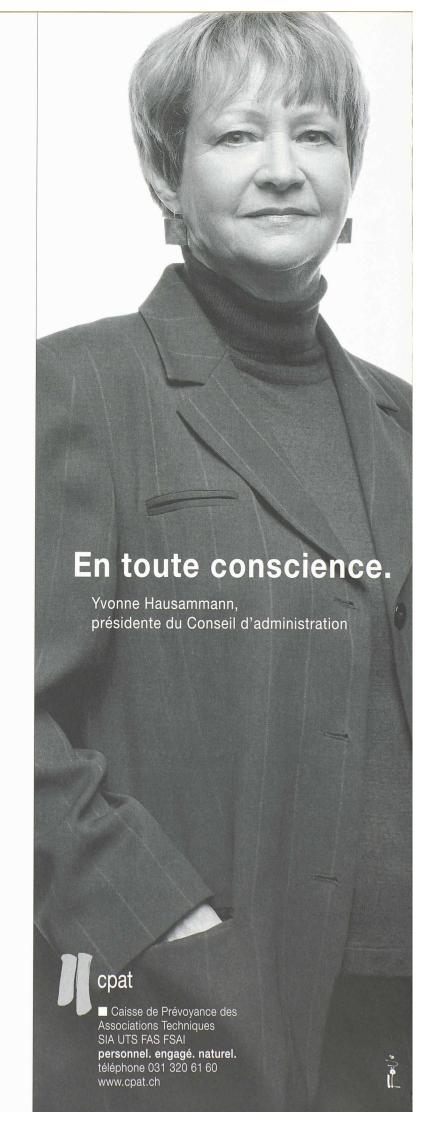
Femmes et sia, Journée culturelle

Les femmes architectes, membres de la sia, représentent à peine un tiers de leurs homologues inscrites à l'EPFZ, une comparaison qui s'avère encore plus défavorable dans le cas des femmes ingénieurs. La direction a donc positivement accueilli une initiative visant à profiler davantage les femmes au sein de la sia et à augmenter leur nombre, aussi bien dans l'association que dans les filières concernées des EPF et des Hautes écoles spécialisées. A cet effet, un groupe de travail « Femmes et sia » sera constitué pour élaborer un concept répondant à ces objectifs.

Enfin, sur la base d'une présentation d'idées, la direction a décidé à l'unanimité d'entrer en matière sur la proposition d'une Journée culturelle de la sia en 2005. Contentons-nous pour l'heure d'en dévoiler le titre de travail, soit «Inspiration lumière » et le lieu : Berne.

Eric Mosimann, secrétaire général de la SIA

Fin de la partie rédactionnelle



Conditions d'admission (Composition du jury - professionnels)

TRACES Page

Date reddition

(Date limite

d'inscription)

Projets offrant une fonction usuelle, conçus dans un esprit d'utilisation temporaire, réalisés en un exemplaire au moins ou en cours de réalisation

21 mai 2003

Architectes établis en Suisse

18 juillet 2003 (23 mai 2003)

28 mai 2003 Ingénieurs civils et techniciens du bâtiment éta-

blis en Suisse

Architectes ou groupements d'architectes autori-

Règlement SIA 142 et n'a pas encore été soumise à l'examen de la commission des

concours de la SIA

Cette procédure ne fait pas mention du

sés à pratiquer dans le canton de Vaud

31 octobre 2003 (31 mai 2003)

Toute personne âgée de plus de 18 ans, du

monde entier

30 juin 2003 (29 mai 2003)

(6 juin 2003) à 10h00

pays signataires de l'accord OMC/NVTO, titulaires d'un diplôme EPF, IAUG, AAM, HES ou inscrits au REG A ou B

Architectes établis en Suisse ou dans l'un des

22 août 2003 (13 juin 2003)

pays signataires de l'accord OMC/WTO, titulaires d'un diplôme EPF, IAUG, AAM, HES ou inscrits au REG A ou B Architectes établis en Suisse ou dans l'un des

Organisateur et renseignements

Cl. concours d'idées - CP : concours de projet PO: procédure ouverte - PO: préqualification

Sujet

mandat d'études parallèles Espace de l'Europe 3a, CP 347 Association Ecoparc

CH - 2002 Neuchâtel <www.ecoparc.ch> Fax 032 724 24 65 info@ecoparc.ch

gemeindekanzlei@kuettigen.ch Chancellerie communale Association d'habitants CH - 5024 Küttigen Fax 062 839 93 46 Küttingen

Fondation Château Turbenthal Scherer & Valentin/Zanoni

Staffelstrasse 10 CH - 8045 Zürich Architectes

Municipalité de Gimel CH - 1188 Gimel

<www.WTCSiteMemorial.org>

LMDC - Lower Manhattan Development Corporation

Hauptabteilung Hochbau Münsterplatz 11, case postale

Hochbau- und Planungsamt

Canton de Bâle

Fax 1-800-717-5699 Tél. 1-800-696-0081

Fax 061 267 93 45 r christine.burki@bs.ch

CH - 4001 Basel

alexandra.ruggle@stadt.sg.ch Amtshaus, Neugasse CH - 9004 St.Gall Fax 071 224 50 45 Ville de St.Gall Hochbauamt

ARCHITECTES - INGÉNIEURS

GARANTISSEZ VOS COÛTS ET DÉLAIS DE CONSTRUCTION en faisant appel à

SGC

votre partenaire qui offre à tout constructeur la garantie contre les dépassements basée sur le contrat et l'avenant SIA Plus 1019.

Une équipe de plus de 30 ans d'expérience.

Surveillance et Garantie de la Construction S.A. 116, route de Florissant Tél. 0227034747 1206 GENÈVE

Fax 0227034749

